

**THE REMARKETING COMPANY**

ZA DES EOLIENNES  
305 RUE GUSTAVE EIFFEL  
26290 DONZERE

Tél.:

Fax :

Capital : 200000 Euros  
RCS 483598983 ROMANS  
SIRET 48359898300045  
APE 4511Z  
TVA intracommunautaire : FR68483598983

STE ARAMISAUTO

Immeuble AXEO 2  
23 avenue Aristide Briand  
94110 ARCUEIL  
FRANCE

**DUPLI. N° 1 2019011200 du 04/09/2019 - Ets 01  
FACT.**

Client Numéro **900002**

N° OR 55037

Page 1/2

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.
PSA	C3 AIRCROSS		VF72RHNPJK4080961		
Genre	Energie	Couleur	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
			07/12/2018		22941

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT
	Date des travaux : 30/08/2019				
ESTH	PREPA ESTHETIQUE (RECO)	71.00		4	71.00
116PTS	CONTROLE 116 POINTS + NIVEAUX + CONTROLES TECHNIQUES (HORS BANC)	51.00	1.68	4	85.68
PHO	PHOTOS	50.00		4	50.00
DEC	DECHETS	4.00		4	4.00
ETAI	CONSULTATION ETAI	1.00		4	1.00
AGR	AGRAFES	1.00		4	1.00
CONSO	CONSO - CONSOMMABLES 1,2€	1.20		4	1.20
CTRQ	CONTROLE QUALITE FINALE	51.00	0.50	4	25.50
T1	REGLER LES GICLEURS AV	55.00	0.10	4	5.50
VID	VIDANGE + FILTRE A HUILE	40.00	0.80	4	32.00
LANG	CHANGEMENT DE LANGUE	51.00	0.20	4	10.20
LUSTI1	LUSTRAGE INTENSIF 1 ELEMENT	55.00	0.50	4	27.50
PLUM1	PLUME x10	55.00	0.20	4	11.00
M1	RPT INSONO SUR BAIE DE PARE BRISE	40.00	0.30	4	12.00
FU5W30-C2	HUILE TITAN GT1 PRO C-2 5W-30 (FE)	2.25	3.50	4	7.88
TAXE POLLUTION	TAXE POLLUTION ( LOI N°99-1140)	1.81	1.00	4	1.81
JOINT	JOINT DE VIDANGE	0.99	1.00	4	0.99
PSAE149134	FH EN STOCK	5.62	1.00	4	5.62
PSAYQ00225080	INSONO TABLIER	119.41	1.00	4	119.41

RECAPITULATIF MAIN D'OEUVRE	Nb Heures	Mt NET HT
01 M.O. MECANIQUE T1	1.10	44.00
03 M.O. MECA EXP TECH	2.38	121.38
04 M.O. TOLERIE T1	0.30	16.50
09 MO LUSTRAGE	0.50	27.50

Montant à reporter ...

473.29

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.

**THE REMARKETING COMPANY**

ZA DES EOLIENNES  
305 RUE GUSTAVE EIFFEL  
26290 DONZERE

Tél.:

Fax :

Capital : 200000 Euros

RCS 483598983 ROMANS

SIRET 48359898300045

APE 4511Z

TVA intracommunautaire : FR68483598983

**DUPLI. N° 1**    **2019011200**    **du 04/09/2019**    **- Ets 01**  
**FACT.**

Client Numéro    **900002**

N° OR    55037

STE ARAMISAUTO

Immeuble AXEO 2

23 avenue Aristide Briand

94110 ARCUEIL

FRANCE

Page 2/2

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.	
PSA	C3 AIRCROSS		VF72RHNPJK4080961			
Genre	Energie	Couleur	Peinture	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
				07/12/2018		22941

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT
					473.29
				Montant reporté ...	473.29

**TVA acquittée sur les débits**

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
4	473.29	20.00	94.66	567.95			
					473.29	94.66	

FIN DE MOIS - le 30/09/2019

**567.95 EUR**

**PAIEMENT** : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

**RESERVE DE PROPRIETE** : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.